



**RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ile-de-France, 8 février 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

3000 JEUNES POUR RENFORCER LA SECURITE DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

À l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques de 2024, Paris accueillera près de 15 millions de spectateurs pour le plus grand événement jamais organisé par la France.

Les Jeux olympiques et paralympiques de Paris offrent une multitude d'opportunités en matière de volontariat ou d'emploi rémunéré dont certaines sont directement adressées aux jeunes.

C'est le cas des missions rémunérées de sécurité privée des manifestations sportives et culturelles à l'occasion de l'Olympiade. En effet, les services de l'État souhaitent former et recruter 3 000 étudiants et jeunes qui auront plus de 18 ans en juin 2024 dans les métiers de la sécurité privée pour la surveillance des abords des manifestations, ou encore le contrôle de sécurité à l'entrée des stades. Ces 3 000 jeunes et étudiants contribueront à alimenter un vivier plus global de l'ordre de 20 000 agents de sécurité des grands événements, déployés tout au long de l'événement.

Afin de pouvoir accéder à ces missions, compatibles avec la poursuite d'études, les étudiants et jeunes intéressés devront satisfaire aux exigences d'un certificat de qualification professionnel spécifique qu'ils pourront obtenir après une formation de 106 heures (soit 3 semaines dont une à distance) dans les établissements franciliens qui forment à ces métiers.

- Cette formation est gratuite et rémunérée. Elle est compatible avec le maintien d'une bourse ou le bénéfice d'une bourse. Le montant de cette rémunération sera calculé en tenant compte de votre situation. Elle est généralement d'un montant de 352€ pour 3 semaines.
- En complément, et selon la situation de chacun, différentes aides pourront vous être versées. Certaines collectivités attribuent des primes lors de l'entrée en formation, ou de retour à l'emploi. [Une aide à la mobilité](#) pourra être attribuée par Pôle Emploi pour la restauration, le trajet et l'hébergement.

- Les jeunes ainsi formés pourront ainsi être employés par les entreprises qui assureront la sécurité des jeux mais pourront plus largement utiliser leur carte professionnelle jusqu'en octobre 2025 et travailler sur d'autres événements (événement sportifs, concerts, festivals, etc...).
- En ayant accompli au moins une mission pendant les JOP, les jeunes pourront bénéficier d'un accès gratuit à des événements sportifs.
- Pour en bénéficier, les étudiants doivent s'inscrire comme demandeurs d'emploi sur une plateforme dédiée de Pôle Emploi, cliquer sur le "click and call" et être ainsi rappelé rapidement pour s'inscrire : <http://plmpl.fr/c/evEjW>



Contact presse

Félix Deltour

Attaché de presse

07 77 28 21 68

felix.deltour@ac-versailles.fr